



CONTRIBUTIONS THEMATIQUES

La Fédération Internationale des Femmes des Carrières Juridiques -
FIFCJ Et l'Association Brésilienne des Femmes des Carrières
Juridiques - ABMCJ

Thème : “ **L’Intelligence Artificielle et le Genre: des visions multiples** ”

La Fédération Internationale des Femmes des Carrières Juridiques - FIFCJ, représentée par sa Présidente, Madame Manoela Gonçalves Silva, en partenariat avec l'Association Brésilienne des Femmes des Carrières Juridiques - ABMCJ, invite les chercheurs et les professionnels du droit et des matières connexes à soumettre des articles scientifiques pour la rédaction de l'ouvrage collectif intitulé « Intelligence artificielle et Genre ». Les articles sélectionnés seront présentés lors du XXVe Congrès de la FIFCJ, qui aura lieu les 27 et 30 mai 2025 à Brasilia (Brésil).

Les Grandes Lignes thématiques:

1. **Impacts de l'intelligence artificielle sur les inégalités de genre** : Cet axe de recherche a pour objectif de débattre sur l'ensemble des répercussions relatives à l'intelligence artificielle ainsi que sur les inégalités de genre. Les articles qui seront présentés doivent explorer la manière dont les technologies émergentes d'IA transforment divers domaines, tels que le marché du travail, la représentation politique, la violence en ligne, l'accessibilité aux services essentiels, et autres. L'IA peut à la fois élargir et réduire les disparités entre les sexes. Il est donc essentiel d'étudier ses implications dans des domaines tels que les plateformes numériques, le travail à distance, l'automatisation, la reconnaissance faciale, ainsi que la manière dont elle affecte la participation, l'inclusion et l'exclusion des femmes ainsi que les personnes LGBTQIA+ dans les espaces publics et privés.

Objectifs du Thème 1 : L'IA joue un rôle croissant dans les diverses sphères de la vie, en particulier sur le lieu de travail où la communication numérique est



CONGRESSO
XXV
FIFCJ

IA E GÊNERO

27 a 30 de maio
Brasília – Brasil



importante. Cependant, ses applications comportent souvent des préjugés sexistes, reproduisant ou intensifiant souvent les inégalités existantes. Cette thématique vise à encourager une discussion interdisciplinaire qui permet de comprendre comment ces systèmes technologiques affectent l'égalité des sexes, et ce qui peut être fait pour en atténuer les impacts négatifs.

2. **Interconnexion entre intelligence artificielle, genre et vie privée :** Dans cette thématique, les auteurs sont invités à explorer les défis posés par l'IA en matière de vie privée, notamment dans le contexte de la loi sur la protection des données (RGPD) ainsi que dans le contexte de tout systèmes de surveillance, ou de collecte de données. Les articles doivent se focaliser sur les implications disproportionnées que ces technologies peuvent avoir sur les femmes et les personnes LGBTQIA+, en tenant compte des aspects tels que la surveillance numérique, le profilage des données et l'impact des politiques de protection des données sur leur vie. En outre, il est important d'étudier les défis éthiques et juridiques, ainsi que la participation de ces populations à la formulation des politiques de protection des données et de leur confidentialité.

Objectifs du Thème 2 : à mesure que l'IA devient un outil répandu dans la collecte des données et de la surveillance numérique, des inquiétudes émergent quant à la manière dont ces systèmes abordent les problèmes de confidentialité, en particulier pour les groupes vulnérables. Les femmes et les personnes LGBTQIA+ sont particulièrement exposées à ces défis, car confrontées à des risques liés à la surveillance pouvant porter atteinte à la vie privée et qui peuvent en conséquence accroître les discriminations. Cette thématique vise à stimuler une discussion sur les dilemmes éthiques et juridiques entourant la protection des données et les moyens de construire une IA plus inclusive et protectrice.

Règles à suivre pour soumettre les articles:

1. **Participation à l'Événement :** Seuls les articles des personnes inscrites au XXVe Congrès de la FIFCJ seront acceptés. L'inscription à l'événement est une exigence



obligatoire pour la soumission des articles et sera vérifiée avant l'évaluation des travaux.

2. Éligibilité : Les articles doivent être novateurs et démontrer un lien clair avec l'une des deux thématiques proposées, afin d'étudier de manière approfondie ce qui émane directement de son auteur pour démontrer les enjeux et les implications de l'intelligence artificielle dans le contexte du genre.

3. Format :

- a. Taille : 15 à 20 pages (références comprises), avec citations utilisant le système Auteur/Date.
- b. Format de fichier : Word (.doc ou .docx).
- c. Format : Feuille de format A4.
- d. Police : Times New Roman, taille 12, interligne 1,5 (sauf les citations longues, qui doivent être en police de taille 11, avec interligne simple).
 - a. Indentation : Première ligne de paragraphes avec une indentation de 1,5 cm.
 - b. Marges : Haut et gauche de 3 cm ; en bas et à droite de 2 cm.
 - c. Structure du titre : Titre de l'article centré, en gras et en majuscules ; gardez deux espaces vides en haut de la page.
 - d. Information sur l'auteur : Nom(s) du ou des auteurs en gras, suivi du ou des e-mail(s), 2 (deux) espaces en dessous du titre de l'article (et deux espaces en blanc au-dessus de l'introduction), alignés à droite, avec un CV résumé en pied de page (quatre lignes maximums, pour chaque auteur dans le CV résumé).
 - e. Structure générale : Titre de l'article dans la langue source, Titre de l'article en anglais, résumé avec jusqu'à 5 mots-clés séparés par point, résumé et mots-clés. Les titres et sous-titres de l'article doivent être numérotés et surlignés en gras. N'utilisez pas de majuscules dans les titres des divisions et subdivisions. Au-dessus des titres et sous-titres, il doit y avoir un espace vide ;
Il n'y aura pas d'espaces vides entre les titres/sous-titres et les paragraphes. Enfin, les conclusions et l'indication des références bibliographiques au format ABNT.
 - f. Les notes explicatives doivent apparaître (dans le système numérique) en bas de la page



CONGRESSO
XXV
FIFCJ

IA E GÊNERO

27 a 30 de maio
Brasília – Brasil



où elles sont mentionnées (footer).

g. Citations : les citations directes de trois lignes maximums seront marquées par des guillemets doubles et insérées dans le corps du texte. Les citations au-dessus de trois lignes, directes, doivent être faites dans un nouveau paragraphe, avec un retrait de 4 cm de la marge, sans guillemets, en taille 11, l'alignement justifié, l'espacement entre lignes simples (Zéro pt).

h. Espacement : espacement de 0 pt (avant et après) entre les paragraphes.

i. Les images, tableaux ou graphiques qui accompagnent le texte doivent être présentés sur un fond gris, à l'intérieur du document et dans l'espace prévu à cet effet, avant d'être envoyés dans des fichiers séparés en cas de problèmes de formatage.

4. Langues : portugais, anglais, espagnol ou français. Tous les articles doivent contenir un titre et un résumé en anglais.

5. Co-auteur : Les articles comportant jusqu'à deux auteurs seront acceptés.

6. Envoi : Les articles doivent être envoyés via le site web du congrès, dans l'onglet TRAVAIL [Trabalho] (www.congressofifcj.com.br/trabalho) avant 23h59 (heure de Brasília) le 12 mars 2025.

7. Déclaration de Droits d'Auteur : Les auteur(e)s doivent joindre à leurs articles une déclaration d'autorisation de publication et de cession des droits d'auteur.

Sélection des articles :

Les articles seront évalués par un comité scientifique nommé par la FIFCJ et l'ABMCJ, avec des critères tels que la pertinence du sujet, l'originalité des idées et la rigueur technique. Les articles sélectionnés seront publiés en format numérique et imprimés. La liste des articles approuvés pour la présentation sera publiée d'ici le 22 mars 2025. Les présentations auront lieu le 28 mai 2025, dans la journée du XXVe Congrès de la FIFCJ.



AGENDA POUR LA REMISE DES ARTICLES

ETAPES	Dates	Horaires
Date limite d’envoi des articles	12 mars 2025	Jusqu'à 23h59 (heure de Brasília)
Évaluation des articles par le comité scientifique	25 février au 21 mars 2025	-
Publication des articles sélectionnés	22 mars 2025	Jusqu'à 23h59 (heure de Brasília)
Annonce du jour et de l'heure des présentations	A definir	-
XXVe Congrès de la FIFCJ	27 au 28 mai 2025	-
Présentation des articles au Congrès	28 mai 2025	Période : (heure à définir)

Brésil, Goiânia, Goiás, le 24 novembre 2024.

Manoela Gonçalves Silva
Presidente de la FIFCJ



CONGRESSO
XXV
FIFCJ

IA E GÊNERO

27 a 30 de maio
Brasília - Brasil



ANNEXE

CONDITIONS D'AUTORISATION DE PUBLICATION ET DE CESSION DE DROITS D'AUTEUR

Je soussigné(e) _____
_____ (nom et prénom),
_____ (nationalité)
_____ (état-civil),
_____ (profession),
resident à _____
(adresse), n° de la carte d'identité ou du passeport _____
qualité de l'auteur du travail scientifique et l'intitulé de l'article _____

« J'AUTORISE la publication de l'article, et je cède à cet effet les droits d'auteur sur l'article susmentionné à la Fédération Internationale des Femmes des Carrières Juridiques - FIFCJ, de manière irrévocable et irréversible. Je déclare à ce titre que je dispose d'un droit d'exclusivité sur l'œuvre fournie, étant entièrement responsable du contenu et de l'exactitude des références mentionnées.

Je déclare également que l'article présenté ne constitue pas un plagiat ou un auto-plagiat, total ou partiel, tel que défini par la législation sur les droits d'auteur en vigueur. « Législation brésilienne, loi 9 610 du 19 février 1998 ».

Je déclare en outre que je suis informée de la possibilité de disqualification du travail présenté et de l'application de sanctions administratives et judiciaires si une quelconque forme de plagiat ou d'auto-plagiat est constatée.

J'affirme également qu'il n'y a aucune interdiction liée à la diffusion de cet article, et que toute question soulevée devant les instances judiciaire ou extrajudiciaire à ce sujet relève de ma seule responsabilité. Avec cette autorisation et cession de droits d'auteur, je cède gratuitement et définitivement tous les droits et pouvoirs qui, dans leur ensemble, constituent « le droit d'auteur » sur l'œuvre intitulée ci-dessus, dans tous ses aspects, manifestations, procédés de



CONGRESSO XXV
FIFCJ

IA E GÊNERO

27 a 30 de maio
Brasília – Brasil



reproduction et de diffusion ; sa diffusion est autorisée sur tout support imprimé ou électronique (intranet / Internet), seul(s) ou conjointement avec d'autres œuvres ou services d'information électronique, sur des serveurs appartenant à la Fédération Internationale des Femmes des Carrières Juridiques - FIFCJ. Je suis informée que la FIFCJ peut signer des contrats pour la publication, la diffusion et la distribution d'œuvres, y compris l'article désormais transféré, auquel cas un engagement sera établi pour permettre la livraison gratuite à l'auteur de 05 (cinq) exemplaires de la publication dans laquelle le matériel est publié, s'il est toutefois disponible sous forme imprimée.

La FIFCJ est autorisée à apporter au texte toutes adaptations aux normes de publication, en ce qui concerne les changements de formatage (retraits, styles, surlignages, etc.) et les corrections orthographiques et grammaticales, ainsi que d'autres modifications nécessaires pour répondre aux caractéristiques éditoriales, graphiques, de diffusion ou de publicité (modalités d'affichage, distribution, disponibilité, visualisation, accès, téléchargement, portails et base de données), y compris l'insertion d'images ou d'illustrations en rapport avec le thème du texte.

Par la présente, je donne mon d'accord, revêtu de ma signature ».

Date et Lieu,

Assinatura